



COMMUNE D'AURENSAN 32400

Compte rendu du Conseil Municipal

N° 4-2024 – du 21 mai 2024 – 20h30

Nota. : Réunion tenue dans le respect des consignes sanitaires en vigueur (COVID-19)

Présents : Christophe BERDOULET, Sandra CASSIFOUR, Marie-Pierre CASSIFOUR, Roland DUPOUTS, David LANUX, Benoit LAPASSADE, Francis LAVALETTE, Stéphane LUTZ, Gérard MANZO, Jean-Paul ROMMELAERE.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Sandra CASSIFOUR.

Ordre du jour :

- 1 – Renouvellement de convention au groupement d'achat d'électricité du SDEG
- 2 – Investissement : Dossier de subvention du Fond Vert
- 3 – Gouttières local de chasse
- 4 – Préparation des élections européennes du 09 juin
- 5 – Questions Diverses

Le procès-verbal du précédent conseil est adopté à l'unanimité.

1 – RENOUELEMENT DE CONVENTION AU GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE DU SDEG

Monsieur le Maire indique que jusqu'à présent les 13 syndicats départementaux du secteur avaient mis en place une convention pour un groupement d'achat de l'électricité pour bénéficier de prix attractifs. Cette convention doit être renouvelée. Considérant l'intérêt que cela représente pour la commune d'acheter l'électricité à moindre coût, Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer pour le renouvellement de cette convention.

Le conseil syndical approuve la proposition de M. le Maire.

2 – INVESTISSEMENT : DOSSIER DE SUBVENTION DU FOND VERT

- Bilan de la commission foyer :

David et Marie Pierre pensent qu'il faut traiter en premier lieu le salpêtre présent sur les murs. Pour ce faire ils ont convenu de faire appel à un architecte Guillaume BERNAL D'Orthez pour être conseillé.

Ensuite pourra être envisagé le rafraichissement des peintures.

Remettre le coin cuisine propre dans le foyer

Menuiseries de la cuisine

Sortir la paillasse en bois qui n'est pas très hygiénique

Déplacement de la chambre froide, la mettre au-dessus de l'escalier.
Réagencement de la cuisine avec mise en place de table inox par exemple.
Revoir l'utilisation de la salle du barbecue. Cette salle pourrait servir de rangement.

Grâce au fond vert il serait possible d'avoir des subventions pour de la rénovation énergétique. Le remplacement des fenêtres pourrait rentrer dans ce cadre-là. Monsieur le Maire présente le devis qu'il a reçu des établissements NIPOU. Selon NIPOU, on peut juste changer les fenêtres sans changer les volets.

4 256 € HT juste habillage sans enlever le bois

5 700 € HT en enlevant tout

Lui demander un devis en changeant les volets roulants en plus.

Pour demander le fond vert, il faut d'abord avoir fait un diagnostic. A voir avec l'architecte.

3 – GOUTTIERES LOCAL DE CHASSE

Monsieur le Maire a demandé un devis pour mettre des gouttières au local chasse.
Fabrice LACAZE Sud-Ouest Gouttières d'Aire sur l'Adour propose un devis pour 532,00 €

Le conseil municipal donne pouvoir au Maire pour signer le devis.

4 – PREPARATION DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 09 JUIN

Les élections Européennes ont lieu le 9 juin. Il y a 37 candidats à afficher.

Voir à fabriquer des panneaux avec des palettes et des intercalaires en plastique de la cave.

Reprendre les vieux panneaux d'affichage qui sont au débarras et en fabriquer quelques-uns de plus.

8h00-11h30 : Francis, Stéphane et Benoit

11h30-14h30 : Christophe, Jean-Paul et Gérard

14h30-18h00 : Sandra, Roland et Marie-Pierre et/ou David

6 – QUESTIONS DIVERSES

- Devis Sono de Darty : 406,67€ HT sono complète avec pied. Ok pour le devis
- Aménagement de la salle de classe :
Faire des rangements tout le long jusqu'à hauteur de la fenêtre. Prévoir des armoires de 1,10 m de haut.
Prendre le petit frigo qui est au foyer.
- Eglise :
Le peintre viendra après la fête pour repeindre l'intérieur de l'église. Les 3 côtés + le plafond mais pas le cœur. Il faudra sortir les bancs.
- Réservations foyer :
Le 6 juillet et le 24 août

Assemblée générale de la Cila

Achat des écocup par l'intermédiaire de la Cila au prix de 0,60 € le verre. Négocié avec Algema

Achat de 2 panneaux fête locale acheté par 2 communes

Achat de plateaux directement par le compte cila + 2 Thermos

22h50, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Une collation est offerte par ROMMELAERE
Jean-Paul